



ANRE contribue avec 2 Millions de Dirhams au Fonds spécial séisme

Le Conseil de l'Autorité nationale de régulation de l'électricité (ANRE) a tenu le 18 septembre 2023, au siège de l'institution à Rabat, une réunion extraordinaire, suite au tremblement de terre qui a frappé certaines zones de notre pays et, en particulier, la région du Haouz, le 8 septembre, provoquant d'énormes dégâts humains et matériels, y compris au niveau des infrastructures, constructions publiques et habitations.

En ces circonstances pénibles pour notre pays, le Président et les membres du Conseil ainsi que l'ensemble des employés de l'ANRE présentent à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le préserve**, aux familles des victimes et à l'ensemble du peuple marocain, l'expression affligée de leurs condoléances, en implorant Dieu le Tout Puissant, de couvrir nos concitoyens décédés en cette occasion de son infinie miséricorde, de les agréer en tant que martyrs dans son paradis et de panser les traumatismes physiques et psychologiques des blessés et survivants en leur accordant la force et la patience pour surmonter les conséquences de cette catastrophe naturelle.

Et parce que les cataclysmes et autres calamités sont toujours des opportunités qui révèlent l'essence des humains et la nature des liens qui unissent le peuple et ses dirigeants ainsi que les différentes composantes du peuple, le tremblement de terre du Haouz a été une nouvelle occasion qui a vu le peuple marocain, sous la conduite éclairée de **Sa Majesté le Roi, puisse Dieu Le garder** en tant que protecteur et refuge sûr pour Ses sujets, se dresser, comme un seul homme, pour apporter aide immédiate et consolation aux victimes, ce qui a fait l'objet de la considération et de l'admiration du monde entier.

Tout en affirmant sa fierté devant l'élan exceptionnel de solidarité du peuple marocain et la sagesse et la pertinence des instructions et décisions de **Sa Majesté le Roi, que Dieu Le glorifie**, pour prendre en charge les préoccupations immédiates et futures de Ses sujets concernés et celles de la reconstruction des zones sinistrées, le Conseil de l'ANRE, désireux de participer à l'effort national visant à appliquer les instructions royales dans les meilleurs délais et conditions possibles, a décidé, à l'unanimité, d'abonder le Compte spécial créé, à cet effet, par un montant de deux millions de dirhams, et ce, en plus des contributions de toutes les composantes de l'institution.